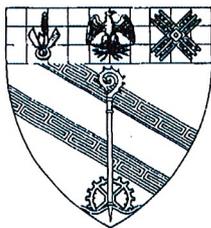


COMMUNE DE MOURMELON LE PETIT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 02 AVRIL 2024

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15
Nombre de membres en exercice : 12
Nombre de membres présents : 7
Nombre de membres ayant délibéré : 7

Séance à 19h00

Sous la Présidence de M. René MAIZIERES, Maire

L'an deux mille vingt-quatre, le 02 avril 2024 à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de MOURMELON LE PETIT, régulièrement convoqué le 25 mars 2024 avec un ordre du jour modifié le 28 mars 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle C de la Salle Pomme d'Or, sous la Présidence de M. René MAIZIERES, Maire.

Présents : Mme Régine BROUARD – M. Denis PAUL – Mme Marie-Claude SIMON – M. Daniel BOE – M. Jean-Louis MICHALOWICZ – Mme Marie ESPANET – Mme Sophie JOANNES-AUBERT.

Absents excusés : Mme Caroline LEGROS – M. Kévin DUCREUX – Mme Annick DUSSAULX – M. Christophe SIMONIN.

Monsieur Daniel BOE est élu secrétaire de séance.

Délibération n° 2024-30 : Commission communication et information

Vu la démission de Mesdames Caroline LEGROS et Sophie JOANNES-AUBERT,
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-29, L. 2121-21 et L. 2121-22,
Vu la délibération 2020-24 du 9 juillet 2020,
Vu la candidature de Madame Régine BROUARD,

Considérant la possibilité de former des commissions de travail chargées d'étudier les questions soumises au Conseil municipal, de formuler des avis mais qui ne disposent d'aucun pouvoir décisionnel.

Considérant l'utilité de former une commission pour le suivi de la communication et de l'information.

Considérant la possibilité de décider, de ne pas procéder au scrutin secret pour la nomination des membres.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité voix de :

- De ne pas procéder à une nomination au scrutin secret pour la nomination du membre remplaçant
- De nommer comme membre remplaçante de Mesdames Caroline LEGROS et Sophie JOANNES-AUBERT, la conseillère suivante : Madame Régine BROUARD

Fait à MOURMELON LE PETIT 03 AVRIL 2024

Pour le Maire empêché
Régine BROUARD, 1^{ère} adjointe

Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture
Le 03 avril 2024
Et de la publication, le 03 avril 2024
Pour le Maire empêché
Régine BROUARD, 1^{ère} adjointe



Mairie - 19 rue du 11 novembre 1918 - 51 400 Mourmelon-le-Petit

☎ 03 26 66 04 18 - 📠 03 26 70 41 39 - E-Mail mairie@mourmelonlepetit.fr